

Trimestriel N°17 // Septembre 2024

CAMARADE !

PAR ET POUR LES JEUNES SYNDICALISTES



ÉDITO

Par le comité de rédaction

La campagne électorale n'est pas terminée : si nous avons voté à l'occasion des élections du 9 juin, les partis de droite n'ont pas terminé leur conquête du pouvoir. Après avoir acquis la majorité du parlement wallon, le Mouvement Réformateur et les Engagés ont décidé de gouverner par effets d'annonce et se dévoilent à coups de communiqués de presse.

La déclaration politique régionale et communautaire est un catalogue de mesures clientélistes à destination des plus riches. Si l'ensemble des intentions du gouvernement sont particulièrement évasives, certains éléments font craindre le pire. Ce nouveau gouvernement annonce fièrement les cadeaux accordés aux bourgeois-es sans avouer ce qu'ils prennent aux travailleur-euses.

Il devient plus que nécessaire de commencer un travail d'éducation populaire sur les luttes à venir. Les ambitions en termes de lutte contre le réchauffement climatique sont presque inexistantes. Des attaques sur l'accès aux allocations familiales sont prévues. Ce gouvernement prévoit de sauver les agences immobilières plutôt que les locataires.

Si quelques incertitudes planent encore à l'échelon fédéral, il n'y a pas de doute sur l'orientation que prendra la Belgique. Là aussi, la droite prépare le sauvetage des nanti-es au détriment du monde du travail. Ces cinq prochaines années seront cinq années de résistance pour espérer sauver l'indexation automatique des salaires, l'accès à la sécurité sociale et aux soins de santé.

SOMMAIRE

DOSSIER THÉMATIQUE

2 FAIRE PLIER LES MULTINATIONALES

3 NOUVEAUX GOUVERNEMENTS BELGES :
À QUOI LES PERSONNES LGBTQIA+
DOIVENT-ELLES S'ATTENDRE ?

5 DÉCLARATION DE POLITIQUE RÉGIONALE
EN WALLONIE : TROIS GROS SOUCIS

6 LE FUTUR GOUVERNEMENT BELGE ET
LA PALESTINE : À QUOI S'ATTENDRE ?

CULTURE

7 WENDY : ASSISTANTE SOCIALE
ET TIKTOKEUSE ENGAGÉE

8 CONSEIL LECTURE :
DE NOS FRÈRES BLESSÉS

EN RÉGIONALE

9 LIÈGE

SECRÉTARIAT

10 UNE ANALYSE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DES JEUNES FG TB



QUI SOMMES-NOUS ?

Les Jeunes FG TB sont un mouvement progressiste et autonome. Nos membres adhèrent aux idéaux antiautoritaires et aux objectifs de révolution sociale de la FG TB. Nous nous voulons être une force de changement et d'innovation, y compris au sein de la FG TB. Nous souhaitons construire des rapports de force en développant une dynamique participative, avec le contrôle des travailleur-euses et des étudiant-es.

Les Jeunes FG TB agissent pour un changement radical de société où chacun-e puisse jouir de tous les droits en sa qualité d'être humain, où le partage de toute forme de richesse et l'égalité entre toutes soient effectifs. Iels agissent pour un réel développement durable et universel. En ce sens, nous rejetons les valeurs du capitalisme et du néolibéralisme. Ensemble, nous luttons contre l'exclusion et toute forme de discrimination.

Les Jeunes FG TB poursuivront leurs buts en collaboration avec tout groupe qui a les mêmes objectifs ou la même vision de l'action à mener, tout en gardant leur indépendance. Dans cette perspective, nous nous prononçons sans ambiguïté pour la primauté de l'action interprofessionnelle et universaliste – espace par excellence de la solidarité – et contre tout corporatisme.

Le média *Camarade !* a fait le choix d'employer l'écriture inclusive. Nous pensons que la codification académique de la langue française est un outil de domination et qu'il est nécessaire de continuer à faire évoluer le français dans une optique progressiste face à l'immobilisme instauré par une poignée d'hommes sexistes et conservateurs au sein d'institutions cherchant à figer et réglementer la langue. Nous sommes convaincu-es que le langage peut être vecteur de changement et que l'emploi de l'écriture inclusive peut participer à réduire l'invisibilisation des femmes et à sortir de la binarité en visibilisant les minorités de genre.

Dans ce contexte, toutes les personnes interviewées pour notre journal sont averties que toutes leurs citations sont rendues inclusives à la publication. Par ailleurs, lorsqu'un genre est surreprésenté au sein d'un groupe de personnes et qu'en faire la mention visibilise la nature genrée d'une situation que l'on souhaite dénoncer, nous ferons le choix de ne pas rendre l'énoncé inclusif : dire que « les aide-ménagères exploitées » sont majoritairement des femmes et « les grands patrons » des hommes a un sens militant que nous ne souhaitons pas effacer.

FAIRE PLIER LES MULTINATIONALES

// LA BELGIQUE EST CONSIDÉRÉE COMME UN HUB PÉTROLIER. QUE PEUX-TU NOUS DIRE DE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR CES DERNIÈRES ANNÉES ?

Nous sommes dans un pays où le secteur pétrolier tient le haut du pavé. Les deux raffineries situées au port d'Anvers jouent un rôle essentiel en matière d'approvisionnement en pétrole pour la Belgique et une partie de l'Europe. Elles sont intégrées au tissu industriel et ont un impact qui dépasse les frontières du secteur pétrolier.

On peut dire que ExxonMobil et Total Energies évoluent dans un pôle qui ne connaît pas la crise. Les chiffres sont bons et il n'y a pas eu de ralentissement majeur de leurs activités. Nous avons à faire avec des entreprises qui ont une productivité élevée et génèrent un flux de trésorerie régulier. Il faut aussi souligner que les gouvernements français et belge n'ont pas mis en place de systèmes efficaces de taxation solidaire pour les superprofits réalisés dans le secteur pétrolier pendant la période du covid et de la crise énergétique. Alors, les entreprises ont toutes un cycle de vie avec des hauts et des bas, mais aujourd'hui, on ne peut pas dire que le secteur connaît de sérieuses difficultés.

// EXISTE-T-IL DES PROJETS SÉRIEUX DE RECONVERSION DE CE SECTEUR EN BELGIQUE ?

À ma connaissance, il n'y en a pas. En tout cas, il n'y a pas de construction d'un site qui pourrait développer une énergie renouvelable capable de remplacer significativement le raffinage du pétrole en Belgique. On sait que Total Energies investit directement dans le photovoltaïque, mais ce n'est pas nécessairement sur le territoire belge, et c'est scindé de leurs activités principales. Ces multinationales investissent dans les énergies renouvelables mais pas suffisamment pour sortir des énergies fossiles.

C'est d'ailleurs ce que les collègues de Greenpeace pointent régulièrement. Leur rapport annuel dénonce spécifiquement le greenwashing des entreprises du secteur. Si Total Energies a effectivement des projets pour atteindre la neutralité carbone au niveau environnemental, ils continuent de développer et entretenir leur activité sur les énergies fossiles comme le pétrole. ExxonMobil ne développe pas non plus de projet majeur en Belgique en vue de remplacer le raffinage de pétrole.

// À QUOI DOIVENT S'ATTENDRE LES TRAVAILLEUR-EUSES VIS-À-VIS DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE EN BELGIQUE ? NOTAMMENT CONCERNANT LES DEMANDES DU SECTEUR DE LA CHIMIE D'ÊTRE PRIORITAIRES EN TERMES D'APPROVISIONNEMENT ?

La propagande sur les coûts énergétiques est omniprésente. Il n'existe pas de communication de la part des fédérations patronales, nationales comme européennes, qui parle d'autre chose que de compétitivité. Elles ne cessent jamais de se comparer à la Chine et aux États-Unis, et réclament depuis des mois que les responsables politiques leur viennent en aide. Cette course aveugle à la compétitivité n'est évidemment pas ce que nous préconisons au niveau syndical. Avant le Covid, les coûts de l'énergie en Europe étaient déjà plus chers qu'aux États-Unis et en Chine.

Rentrer dans une course à la baisse des prix de l'énergie et à la dérégulation du secteur signifie renoncer à tous nos engagements vis-à-vis des questions environnementales. C'est ce que réclame le banc patronal lorsqu'il affirme que les pouvoirs nationaux et régionaux imposent trop de règles pour le respect de l'environnement. On ne peut bien évidemment pas les suivre. Les syndicats doivent répondre positivement au défi climatique. Si nous devons être compétitifs, c'est en prenant à bras-le-corps la lutte contre le réchauffement climatique. Il faut que nous soyons plus ambitieux et soutenir les secteurs qui nous permettent de développer des énergies vertes.

C'est à cause de cette propagande patronale et des partis de droite que l'écologie n'est plus une priorité dans la déclaration politique du nouveau gouvernement wallon. Il n'y a plus l'ambition d'être plus vert que l'Union Européenne et d'encourager le développement des énergies renouvelables.

ANDREA DELLA VECCHIA // SECRÉTAIRE FÉDÉRAL À LA CENTRALE GÉNÉRALE EN CHARGE DU SECTEUR DU PÉTROLE ET DE LA CHIMIE

PROPOS RECUEILLI PAR JULIEN SCHARPÉ
// CHARGÉ DE COMMUNICATION AUX JEUNES FGFB

Concernant la sécurité d'approvisionnement énergétique, nous devons être de bons comptes. Peu importe la taille d'une industrie, le besoin d'être approvisionné est indispensable pour poursuivre ses activités. Sans cette sécurité, on se retrouverait donc dans une situation où l'emploi ne pourrait pas être maintenu tel qu'on le connaît. Il est donc évident que nous sommes soucieux de cet aspect, mais pas au détriment des ménages, et pas au détriment des services publics. On ne peut quand même pas privilégier l'accès à l'énergie à une entreprise au détriment de l'école d'un côté. Les travailleur-euses sont aussi des citoyen-nes qui ont besoin d'un accès aux soins de santé et d'autres services. Il n'y a pas de concurrence à mettre entre le secteur économique et les services publics.

// QUELLE PLACE LES TRAVAILLEUR-EUSES DU SECTEUR PÉTROLIER ET CHIMIQUE PEUVENT-ILS OCCUPER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE ?

La politique d'approvisionnement a un impact sur l'organisation du travail. Celle-ci est sur la table de la concertation sociale depuis 1948, avec différents organes de concertation que nous avons dans les entreprises. Il est prévu que lorsque l'une d'entre elles a l'intention de modifier son fonctionnement, elle doit en informer et consulter préalablement les représentant-es des travailleur-euses.

Aujourd'hui, je constate que les employeurs tardent à nous informer sur les transformations mises en place. Mais nous ne devons pas céder et nous contenter d'être des spectateur-trices. Les représentant-es des travailleur-euses doivent être au centre des prises de décisions et s'approprier ces questions, à travers la concertation sociale.

Les changements qui ont lieu varient en fonction des entreprises. Il y a par exemple des enjeux liés à la formation et à l'acquisition de nouvelles compétences par des cycles de formation à créer. Il y a aussi la recherche potentielle de nouveaux fournisseurs et l'externalisation de certains aspects de la production. Par rapport à ça, un contrôle syndical est nécessaire pour éviter que les travailleur-euses soient lésés.

Nous devons nous imposer à la table de concertation sociale. En tant que délégué syndical, on n'est pas là uniquement pour discuter des salaires ou régler les conflits individuels. On est là pour tous les thèmes qui portent sur l'organisation du travail.

// COMMENT FAIRE PLIER DES MULTINATIONALES COMME TOTAL, EXXONMOBIL ET D'AUTRES ENTREPRISES DU SECTEUR ?

Le premier ingrédient pour que ça marche est d'avoir un contrôle syndical accru. Il ne faut pas se contenter des informations reçues. Il y a dans le secteur du pétrole et de la chimie de nombreuses entreprises qui ont des accords avec l'administration fiscale pour bénéficier d'une réduction de taxes sur les bénéfices. Si les délégués se limitent à analyser les comptes annuels, ils vont passer à côté d'informations cruciales. Il faut investiguer syndicalement et connaître les tenants et aboutissants de l'accord avec l'administration fiscale.

Il est également nécessaire d'être en contact avec les syndicalistes des pays où se situent les autres sites pour partager les informations à notre disposition et contrôler les transactions financières. L'internationalisme est important pour des syndicalistes rouges. La solidarité et la redistribution des richesses est au cœur de l'action de la FGFB. Pour ça, il est nécessaire d'identifier où la valeur ajoutée est réellement produite, en développant un syndicalisme fort qui dépasse le cadre des frontières géographiques. C'est en partageant les informations à notre disposition et en se montrant solidaires lors des actions à mener que nous pouvons faire plier les dirigeants des multinationales.

NOUVEAUX GOUVERNEMENTS BELGES : À QUOI LES PERSONNES LGBTQIA+ DOIVENT-ELLES S'ATTENDRE ?

PAR BENOIT DECELLIER // MILITANTE AUX JEUNES FGTB

À la suite des élections de juin 2024, une majorité de droite a rapidement émergé en Wallonie entre le MR (Mouvement Réformateur) et les Engagés (centre droit, anciennement centriste-chrétien). Cette majorité de deux partis très proche idéologiquement a, entre autres, promis une façon différente de faire de la politique avec un « changement de méthode radical » vis-à-vis des anciens gouvernements.

Cette nouvelle majorité est la même que pour la fédération Wallonie-Bruxelles (qui s'occupe des compétences communautaires comme l'enseignement ou les matières culturelles) et composera probablement la majorité francophone du prochain gouvernement fédéral. Il ne semble donc pas y avoir d'obstacles institutionnels pour que ce nouveau gouvernement « d'ingénieurs rationnels » puisse mettre en œuvre sa déclaration de politique régionale.

Cet article se propose d'analyser les déclarations des gouvernements afin de comprendre quelles seront leurs futures positions au sujet de la communauté LGBTQIA+. Le climat politique évolue dangereusement partout dans le monde, où les actes LGBTphobes ainsi que les projets de lois liberticides augmentent conjointement à la montée des forces réactionnaires et d'extrêmes droites.

DES DÉCLARATIONS QUI NE CONVAINQUENT PAS

Les deux textes de gouvernement qui ont été votés en début de législature ont pour but de servir de feuilles de route pour l'exercice du pouvoir en explicitant quelles sont les thématiques que la majorité désire traiter et dans quel sens. En somme, la déclaration de politique régionale (DPR), ainsi que son équivalent pour la FWB, la déclaration de politique communautaire (DPC), balisent l'action du gouvernement au travers des accords existant entre les partenaires de la majorité. Elles ne limitent pas l'action politique du gouvernement au sens strict, mais elles sont censées donner le ton de ce qui va se produire dans les prochaines années.

Seulement voilà, au moment de la publication de ces deux textes, de nombreux commentateur-ices et observateur-ices (tant dans l'opposition que dans le secteur associatif) ont fait remarquer que les déclarations manquaient de clarté et de propositions concrètes. Les (rares) projets de loi présentés ne sont pas chiffrés, et beaucoup des sujets abordés ne comportent en fait qu'une exposition des principes et valeurs devant guider la future action politique sans

mentionner de réel engagement pris par le gouvernement. La thématique des libertés pour la communauté LGBTQIA+ en est un excellent exemple, car elle présente un consensus de principe entre les partis francophones (hormis l'extrême droite).

Pourtant, sur les quelques 184 pages que totalisent ces deux documents, les termes relatifs à la communauté LGBT+ n'apparaissent qu'une quinzaine de fois. Ce qui est plutôt maigre pour des documents censés détailler comment combattre les discriminations qui affectent ces publics. De plus, il est important de préciser que, au lieu d'avoir donné des objectifs clairs au sein des différents projets politiques structurants les déclarations (on pense à des thèmes comme la santé, l'éducation, l'autonomie des personnes...), il est surprenant de voir que tout ce qui a trait à la lutte contre les discriminations a en fait été amalgamé dans un court passage d'à peine deux pages pratiquement copié-collé d'un texte à l'autre !

Cette façon de faire un peu grossière témoigne de deux défauts majeurs : les nouveaux gouvernements n'ont pas pris la peine de différencier la stratégie de la Wallonie et celle de la Fédération Wallonie Bruxelles, alors que ces deux entités occupent des compétences et des responsabilités très différentes. Ni même d'opérer des distinctions pourtant nécessaires entre les différentes discriminations : en mettant dans le même sac pêle-mêle la lutte contre le racisme, le sexisme, l'homophobie, la transphobie et le validisme, on perd quasiment tout espoir d'arriver à un résultat pertinent, tant les besoins rencontrés par ces différentes minorités sont différents et nécessitent un accompagnement spécifique. Il ne s'agit pas ici d'annoncer qu'il ne peut exister de synergies dans la façon de combattre ces différentes discriminations, mais de dire que plaquer de grandes idées toutes faites sur ces problèmes complexes afin de tout régler d'un coup fait état d'un idéalisme naïf tout droit venu du siècle dernier.

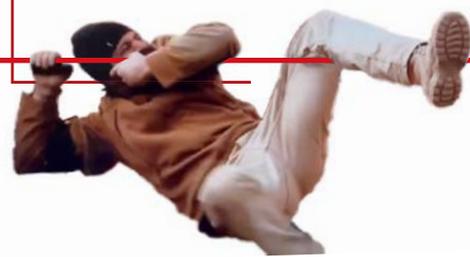
Si encore nous avions eu des projets concrets et des objectifs clairs, nous pu tenter d'évaluer la bonne foi des équipes chargées de la rédaction. Mais l'essentiel des propos du texte (ou des textes selon votre tolérance pour le recopiage) se limite à « continuer les efforts déjà entrepris précédemment » et à « solliciter le futur niveau de pouvoir fédéral » (dont on sait qu'il sera beaucoup plus à droite qu'avant au vu des compositions possibles). Finalement les rares propositions inscrites (comme l'égalité devant le don de sang) sont des revendications qui faisaient déjà consensus sous la précédente législature.

UN SEUL REMÈDE POUR FAIRE FACE : LA SOLIDARITÉ

Si l'incertitude des plans du gouvernement et son manque d'implication manifeste pour lutter contre les discriminations peuvent décevoir et décourager, il faut rappeler un principe simple qui structure tant l'action de notre mouvement syndical que ceux des organisations dédiées à la lutte contre les discriminations : ce n'est pas en restant passif que nous obtiendrons des résultats ! Notre meilleure arme contre la violence des dominants reste la solidarité des dominés.

Pour exposer les choses de façon plus concrète que dans les déclarations gouvernementales, nous (syndicalistes, travailleurs.euses avec et sans emploi, et personnes faisant face à une ou plusieurs oppressions) devons rester unies face à la future politique d'austérité et de division qui s'annonce en formant un front commun le plus large et le plus solide possible. Il est indispensable que le plus de monde possible prenne part aux combats pour l'augmentation des salaires, pour des services publics de qualité ainsi que pour des allocations permettant une vie digne sans limite de temps. Mais cela n'est rendu possible que si nous, syndicalistes, prenons nos responsabilités et soutenons nos affiliés et les personnes les plus précaires de la société dans leurs combats contre les violences dans et en dehors du travail, pour l'accès à la santé et pour l'égalité et la dignité réelles de tout le monde.

DÉCLARATION DE POLITIQUE RÉGIONALE EN WALLONIE : TROIS GROS SOUCIS



PAR XAVIER DUPRET // ÉCONOMISTE HÉTÉRODOXE À L'ASSOCIATION CULTURELLE JOSEPH JACQUEMOTTE

Les nouvelles politiques publiques promues en Région wallonne suite à la mise en œuvre d'une coalition de centre-droit peuvent, à bon droit, inquiéter les progressistes. Trois domaines semblent, a priori, plus alarmants que d'autres. Ils sont emblématiques d'un virage "Macroniste" en Wallonie.

Commençons par la réforme des droits de succession, dont la diminution drastique permettra à certains gros patrimoines de pouvoir être transmis en s'acquittant d'un niveau de taxation nettement plus faible que par le passé. Il est difficile de suivre la majorité dans sa justification de cette mesure clairement inégalitaire. Le discours de la nouvelle majorité à Namur met en exergue que les droits de succession rapportent peu aux pouvoirs publics et qu'il serait aisé de les remplacer par une autre recette. Force est de constater de ce point de vue que, jusqu'à présent, l'abandon des droits de succession ne constitue nullement une opération blanche puisque l'opération se solde par un manque à gagner de plus de 300 millions pour le gouvernement wallon.

En outre, un autre élément de langage de l'actuel gouvernement wallon dénonce le caractère prétendument injuste des droits de succession. Ces derniers ne frapperaient que la « classe moyenne » et laissent la possibilité aux grandes fortunes de se délocaliser pour bénéficier de taux plus favorables. L'exemple de la succession d'Albert Frère est abondamment cité. Il se trouve que sa succession avait déjà été organisée plusieurs années avant son décès par l'entremise d'une structure d'évasion fiscale néerlandaise dénommée Stichting Administratiekantoor (STAK). Il s'agit d'une fondation d'un genre tout-à-fait particulier. Les STAK ont été conçues pour racheter les actions de grandes sociétés. En cas de transfert de titres via ce mécanisme, le propriétaire des actions se voit attribuer des certificats de dépôt. C'est ainsi que la propriété légale des titres est transférée à la STAK tandis que, et c'est évidemment là que réside l'intérêt de la combine, l'actionnaire conserve la pleine et entière propriété économique de l'entreprise. Par conséquent, le détenteur des certificats de dépôt de la STAK pourra percevoir tous les dividendes même s'il n'est plus officiellement le propriétaire légal de sa compagnie. Les conséquences en matière de succession sont très claires. Après le décès du détenteur des certificats de dépôt, le droit néerlandais s'appliquera. Or, il s'avère qu'il est plus avantageux que le nôtre. Il est faux d'affirmer que nous ne pouvons rien contre ce genre de structures. Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent.¹ Il est possible, aujourd'hui, pour le fisc belge, d'assimiler une STAK à une société détenue à l'étranger. Dans ce cas de figure, après le décès du propriétaire de la STAK, c'est le droit du lieu de résidence qui s'impose. Il n'y a donc pas de fatalité à la concurrence fiscale et il n'y avait aucune raison d'aligner les droits de succession chez nous sur ce qui existe aux Pays-Bas.

Soyons également critiques en ce qui concerne la décision de baisser les droits d'enregistrement au niveau de 3%. On n'hésitera pas à assimiler cette mesure à une forme de dédistribution fiscale par laquelle des catégories supérieures de revenus sont fiscalement gâtées au détriment de catégories plus modestes. Jusqu'à présent, la question de la diminution des droits d'enregistrement était liée à la valeur d'achat du bien, donc au milieu social des acheteurs. En effet, la législation wallonne prévoit un système de réduction à 6% en cas de revenu cadastral (RC) modeste. Pour information, ce dernier constitue la base pour la perception du précompte immobilier et pour la détermination des revenus immobiliers imposables à l'impôt des personnes physiques. Le RC ne renvoie pas à un véritable revenu perçu par les ménages, mais à une forme de revenu fictif correspondant au revenu annuel moyen net que ce même bien procurerait à son propriétaire s'il le mettait en location sur le marché privé. Le RC correspond donc à la valeur locative moyenne nette sur un an du "bien immeuble" estimée à un moment de référence précis. Jusqu'à présent, ce moment de référence est le 1^{er} janvier 1975. Depuis cette époque, aucune actualisation de ce revenu locatif n'a été mise en œuvre.²

Si l'on étend la diminution des droits d'enregistrement à toutes les catégories de revenu sans distinction et sans nuance, où le gouvernement va-t-il chercher l'argent ? C'est ici qu'intervient un élément de redistribution, c'est-à-dire le démantèlement du dispositif des chèques habitat. Ces derniers consistaient en un avantage fiscal revêtant la forme d'un crédit d'impôt. Pour un couple marié, le montant de cette aide était établi séparément sur la base de leurs revenus annuels ainsi que du nombre de leurs enfants à charge. Son octroi était limité aux travailleurs présentant un revenu net annuel imposable de moins de 81.000 € (soit l'ensemble des revenus nets, déductions faites des charges professionnelles et des rentes alimentaires). Le revenu net imposable intègre les rentes et les revenus de capitaux mobiliers (dividendes, bons du trésor, placements...) et ceux de la propriété foncière et immobilière. En procédant de cette façon, le législateur wallon avait ciblé la mesure sur les milieux populaires. En effet, il existe une nette corrélation entre le fait de détenir des revenus élevés et des patrimoines conséquents.³

Enfin, mentionnons un autre élément de redistribution dans la DPR, à savoir les menaces qui planent sur les primes à la rénovation. Si la nouvelle politique de la région wallonne devait miser entièrement, à l'avenir, sur le tiers-investisseur et donc l'octroi de crédits, une partie de la classe moyenne inférieure ne pourrait sans doute plus procéder à ces travaux de rénovation qui se révèlent à la fois bénéfique pour la protection de son pouvoir d'achat que pour l'environnement.



- 1 Directive (UE) 2018/843 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 modifiant la directive (UE) 2015/849 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme ainsi que les directives 2009/138/CE et 2013/36/UE, alinéa 27, 19 juin 2018.
- 2 Notaire.be, Vers une réduction des droits d'enregistrement en Wallonie?, 12 juillet 2024, Url : <https://www.notaire.be/nouveautes/detail/vers-une-reduction-des-droits-denregistrement-en-wallonie>. Date de consultation : 20 août 2024.
- 3 Notaire.be, Réduction d'impôt en Région wallonne grâce au chèque habitat, 2016. Url : <https://www.notaire.be/immobilier/aspects-fiscaux-de-lachat-la-vente-dun-bien/le-cheque-habitat-en-region-wallonne>. Date de consultation : 19 août 2024.

LE FUTUR GOUVERNEMENT BELGE ET LA PALESTINE : À QUOI S'ATTENDRE ?

Alors que, sous le gouvernement précédent, les actions de la Belgique envers la Palestine ont été largement insuffisantes au regard de l'ampleur du génocide en cours, que peut-on attendre sous la prochaine législature ? S'il n'est évidemment pas possible de prédire avec exactitude les mesures que la Belgique adoptera dans le futur, nous pouvons cependant nous permettre quelques projections pour les 5 prochaines années. Regardons comment se positionnent les potentiels cinq futurs partis de la majorité fédérale.



PAR FLORIAN GILLARD // ANIMATEUR AUX JEUNES FGTB

LE MR : RÉSOLUTION ANTI-PALESTINIENNE OU RÉSOLUTION CONTRE LE DROIT INTERNATIONAL ?

De tous les partis de l'ancienne majorité Vivaldi, le MR est de loin celui ayant le plus soutenu la fureur génocidaire d'Israël. Bloquant d'abord les demandes d'un cessez-le-feu et ensuite la mise en place d'un embargo militaire et de sanctions contre Israël ou même une (trop) tardive reconnaissance de l'Etat palestinien, le parti libéral n'a cessé de relayer la propagande et les éléments de langage israéliens.

En effet, dans le questionnaire pré-électoral de l'Association Belgo-Palestinienne, le MR coche toutes les cases du mauvais élève en matière des demandes du peuple palestinien.¹ Le parti ne reconnaît par exemple pas l'apartheid mis en place par Israël, alors que cela a été maintes fois dénoncé par des organisations comme Amnesty International,² et plus récemment par la Cour Internationale de Justice.³ Le MR s'oppose également à toutes sanctions contre Israël s'il n'y a pas de violations du droit international. Ces violations, pourtant documentées depuis des années, ne semblent pas être arrivées aux oreilles du parti libéral.

Le bilan d'Hadja Lahbib comme ministre des Affaires Etrangères signe également une mauvaise volonté politique de faire appliquer les engagements de la Belgique comme signataire de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide et comme membre des Nations unies, qui oblige ses Etats à appliquer les recommandations de la Cour Internationale de Justice. Depuis la décision de cette Cour début 2024 préconisant un embargo militaire, nombreuses ont été les interpellations citoyennes à l'égard de Mme Lahbib pour lui demander de l'appliquer entièrement. En se cachant derrière le faux argument que l'embargo militaire relève de compétences régionales et non fédérales,⁴ la ministre a permis à Israël de se fournir en matériel militaire pendant des mois.⁵

LES ENGAGÉS : DES POSITIONS INCOHÉRENTES

Comme le reste de leur programme, les positions des Engagés sur la Palestine sont contradictoires et témoignent au mieux de fortes dissensions dans le parti, au pire une méconnaissance du sujet, faisant craindre une incapacité à tenir leurs positions les plus progressistes lors de négociations avec les autres acteurs gouvernementaux. Voyons quelques exemples.

Tout en déclarant vouloir l'exclusion des marchés publics des entreprises impliquées dans les colonies ainsi que le démantèlement de celles-ci, le parti s'oppose au boycott du commerce avec les colonies israéliennes illégales en Cisjordanie.⁶ Il faudra expliquer comment est-il possible de dissocier les deux positions, alors qu'elles sont éminemment liées et que l'une et l'autre se renforcent mutuellement dans leurs effets.

De même, "Les Engagés" se posent en faveur d'un embargo militaire si Israël ne respecte pas le droit international. Pourquoi alors ne pas pousser la logique plus loin et imposer des sanctions économiques et diplomatiques à un Etat coupable d'apartheid et qui commet, a minima, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ? Affaiblir la puissance économique d'un pays ne diminue-t-elle pas sa capacité à se fournir en matériel militaire ?

LA NV-A : UN TOURNANT PRO-ISRAËL

Lors de l'époque de la Volksunie, les mouvements nationaux de libération de la Palestine comme l'OLP bénéficiaient du soutien de bon nombre de politiques flamands, dans une certaine cohérence avec leurs idées nationalistes. La NV-A, héritière de cette formation politique aujourd'hui disparue, a pourtant effectué un tournant pro-israélien, loin de ses soi-disant idéaux de lutte contre les Etats oppresseurs.⁷ Ainsi, son président Bart de Wever, affirmait le 10 octobre 2023 : « *Aujourd'hui, il n'y a qu'un seul camp à choisir : c'est le côté d'Israël. Le côté de la démocratie, le côté de la lumière* ». ⁸ Bien que des dissensions existent au sein de la NV-A sur le sujet,⁹ le risque est fort de voir le premier parti flamand rester inflexible dans son soutien à Israël.

Ce tournant conservateur et pro-Israël se matérialise par des prises de position contre l'UNRWA¹⁰ et un manque de soutien aux procédures judiciaires engendrées par l'Afrique du Sud devant la Cour Internationale de Justice. Fin janvier 2024, Israël accusait sans preuve concrète l'UNRWA d'avoir joué un rôle dans l'attaque du 7 octobre et demandait son démantèlement. La NV-A épouse totalement ce narratif en appelant à suspendre le soutien financier belge envers le plus grand organe humanitaire pour les réfugiés palestiniens.¹¹ Une telle prise de position, alors que l'aide humanitaire était (et est toujours) bloquée par Israël, signifie un abandon total de plusieurs millions de Palestiniens à travers le monde et en particulier à Gaza.

De même, la NV-A a refusé que la Belgique se joigne à la plainte de l'Afrique du Sud devant la Cour Internationale de Justice pour que celle-ci enquête sur le risque de génocide à Gaza.¹² Sous couvert de maintenir des liens diplomatiques avec Israël, le parti flamand préfère donc ne pas contrarier un Etat commettant des crimes de guerre plutôt que de se placer du côté du peuple subissant ces crimes, pourtant documentés.

LE CD&V : UNE SURPRISE INITIALE, MAIS PEU EFFICACE

Le CD&V a certainement provoqué une surprise générale dans le monde politique en s'alliant à la gauche sur une proposition de loi pour boycotter les produits en provenance des territoires occupés.¹³ Ce boycott, un strict minimum au regard du droit international, ne doit toutefois pas être confondu avec un boycott économique de l'Etat d'Israël dans son entièreté, qui s'impose pourtant comme une nécessité pour les Palestiniens.

Sur ce sujet, le CD&V se montre plus prudent, bien que plus avant-gardiste que d'autres partis de droite. En mars 2024, le parti chrétien-démocrate, avec l'Open VLD, a annoncé examiner la possibilité d'un boycott d'Israël coordonné avec d'autres pays européens, mais sans y engager toute l'Union Européenne au vu des positions unilatéralement pro-israéliennes de pays comme l'Allemagne.¹⁴ Si cette annonce est un pas dans la bonne direction, nous pouvons déplorer un certain attentisme dans l'attitude du CD&V : à force d'attendre de rassembler des alliés, le boycott d'Israël n'est toujours pas une réalité au niveau de la Belgique. Résultat, le gouvernement a changé de composition et le CD&V se retrouve sans l'Open VLD au parlement flamand. De quoi trouver de nouveaux alliés face à la droite radicale ? Rien n'est moins sûr...

LE VOORUIT : PEUT MIEUX FAIRE

Demandes de cessez-le-feu immédiat, soutien aux enquêtes de la Cour Pénale Internationale et de la Cour Internationale de Justice, étiquetage clair des produits venant des territoires occupés et interdiction des importations de produits issus des colonies, soutien financier à l'UNRWA, reconnaissance de l'Etat palestinien,¹⁵ etc. Sur le papier, le Vooruit semble bien être le parti le plus à même de porter des revendications conformes au droit international au sein du potentiel futur gouvernement fédéral.

Cela sera-t-il suffisant pour mettre fin au génocide et aux violations constantes des droits des Palestiniens, notamment via la colonisation et le système d'apartheid ? Sans doute pas. Le discours du Vooruit s'axe fortement sur la nécessité d'apporter de l'aide humanitaire aux Gazaouiens, notamment via la ministre à la Coopération et au Développement Caroline Gennez et son bilan fortement mis en avant. Pourtant, il faudra mettre en place des mesures plus fortes à l'encontre d'Israël que celles énoncées plus haut pour ouvrir la voie à la liberté des Palestiniens. Il est par exemple regrettable de voir que les demandes du mouvement BDS (Boycott, Désinvestissement Sanctions) ne sont pas rencontrées dans les positions des socialistes flamands.

EN CONCLUSION

Le futur gouvernement belge n'annonce pas grand-chose de bon pour le peuple palestinien. Les positions des partis les plus progressistes sont largement insuffisantes en regard de l'ampleur du génocide soutenu par l'axe occidental mené par Israël et les Etats-Unis. Un embargo militaire total (comprenant le matériel militaire et non seulement des armes) n'est toujours pas effectif et son application dépendra du bon vouloir des ministres compétents. Les demandes du mouvement BDS, la plus large coalition de la société civile palestinienne, sont loin d'être prises en compte par les acteurs gouvernementaux.

Il en incombe à nous, syndicalistes et membres de la société civile, de redoubler d'efforts pour forcer le gouvernement à prendre des mesures concrètes et adéquates pour mettre fin à la machine de guerre israélienne. Les cinq prochaines années s'annoncent riches en lutte syndicales, féministes et antiracistes au vu de la victoire de la droite. Dans cette atmosphère de régression sociale, n'oublions pas la Palestine.



- 1 <https://www.association-belgo-palestinienne.be/voteforpalestine2024-que-pense-le-mr/>
- 2 <https://www.amnesty.org/fr/latest/campaigns/2022/02/israels-system-of-apartheid/>
- 3 <https://www.hrw.org/fr/news/2024/07/22/la-cour-internationale-de-justice-estime-quisrael-est-responsable-dapartheid>
- 4 <https://www.cnapd.be/lintrouvable-embargo-militaire-contre-israel/>
- 5 <https://www.cnapd.be/des-preuves-irrefutables-de-transit-darmes-a-destination-disrael-par-laerport-de-liege-avancees-par-plusieurs-organisations/>
- 6 <https://www.association-belgo-palestinienne.be/voteforpalestine2024-que-pensent-les-engages/>
- 7 <https://www.rtf.be/article/la-n-va-a-t-elle-abandonne-les-palestiniens-11284136>
- 8 <https://daardaar.be/rubriques/politique/bart-de-wever-prend-le-parti-disrael-les-critiques-fusent/>
- 9 <https://daardaar.be/rubriques/politique/comment-la-n-va-est-devenue-un-parti-pro-israelien/>
- 10 L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.
- 11 <https://www.lalibre.be/international/moyen-orient/2024/01/30/guerre-israel-hamas-la-n-va-demander-au-federal-de-geler-son-financement-de-lunrwa-aidant-les-refugies-palestiniens-au-proche-orient-U3I4RL-HNRBB4XAH6SO5FLVSB7Y/>
- 12 <https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2024/01/11/la-n-va-ne-souhaite-pas-que-la-belgique-demande-a-la-cour-intern/>
- 13 <https://www.lesoir.be/548041/article/2023-11-07/guerre-israel-hamas-la-gauche-et-le-cdv-appellent-au-boycott-des-produits-des>
- 14 <https://www.sudinfo.be/id803019/article/2024-03-06/conflit-israelo-palestinien-le-cdv-et-lopen-vld-veulent-un-boycott-disrael-par>
- 15 https://www.vooruit.org/standpunt_gaza

Photo : Henxter — Travail personnel, CC BY-SA 4.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=36758275>

WENDY : ASSISTANTE SOCIALE ET TIKTOKEUSE ENGAGÉE

PAR JULIEN SCHARPÉ // CHARGÉ DE COMMUNICATION AUX JEUNES FGFB

@wendysurtiktok est assistante sociale et partage ses réflexions politiques sur TikTok. Elle y mobilise son expérience professionnelle et personnelle pour lutter contre les discours de droite.



// PEUX-TU NOUS DIRE COMMENT TU AS COMMENCÉ À MILITER EN TANT QU'ASSISTANTE SOCIALE ?

J'ai toujours voulu travailler dans le social. Après avoir terminé mes études secondaires, j'ai commencé à étudier à l'ULB. Comme les cours étaient trop abstraits, je me suis finalement inscrite dans une Haute Ecole pour devenir assistante sociale. Ces études me permettaient d'apprendre tout ce qui m'intéressait : la sociologie, le droit et la psychologie.

Après mes trois années d'étude, j'ai commencé à travailler avec un contrat de remplacement dans l'Aide à la Jeunesse. C'était une première expérience de travail très chargée émotionnellement : je voyais des enfants dans la misère sans avoir la possibilité d'agir autant que je le voulais. Les familles sont confrontées à des problèmes structurels comme le logement, pour lesquels je n'avais pas de réponse. Face à cette détresse sociale, les institutions ont tendance à se renvoyer la balle. C'est révoltant parce que la vie d'enfants est en jeu.

Au cours de mes études, on m'a souvent dit qu'être assistant-e social-e c'est être acteur-trice de changement. J'ai trouvé les différentes grèves d'assistant-es sociaux-ales assez symboliques. C'est une réponse à la dévalorisation de notre travail qui permettait de lutter contre la précarisation croissante des Bruxellois-es.

// UNE GRÈVE T'A PARTICULIÈREMENT MARQUÉE ?

Oui, surtout les grèves dans les services d'Aide et de Protection de la Jeunesse. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à vouloir militer. Mais c'est le résultat des élections qui m'a fait sauter le pas.

Au début, je craignais de parler de politique parce que je ne me sentais pas légitime. Je pensais être trop jeune et pas suffisamment renseignée. Je me mettais moi-même des barrières. Mais en entendant Georges-Louis Bouchez à la télé, je savais qu'il disait des trucs faux. Je ne trouvais pas normal qu'il torde la réalité pour la faire rentrer dans son discours. Du coup j'ai commencé à en parler à mes proches.

// C'EST À CE MOMENT QUE T'AS COMMENCÉ À FAIRE DES VIDÉOS DE VULGARISATION SUR TIK TOK ?

Oui. Ça et le contre-coup des résultats des élections. En ouvrant Tik-Tok, j'ai vu Georges-Louis Bouchez parler des assistant-es sociaux-ales. Si je ne me sentais pas légitime à partager toutes mes opinions, lui, en revanche, se permet de parler de mon métier et de mon expérience. Je ne pouvais pas laisser passer ça.

J'ai fait une vidéo de réaction, genre en trois minutes dans ma salle de bain. J'ai posté sans trop réfléchir au cours de la soirée. Avant, quand je postais une vidéo de mes chats, elle faisait 300 vues. Je pensais qu'elle allait surtout être vue par des ami-es.

En me réveillant, la vidéo avait fait des dizaines de milliers de vues. Mais ce qui m'a le plus étonné, c'est d'avoir reçu énormément de messages de personnes me remerciant. Des ami-es m'ont confié avoir changé d'opinion avec la vidéo. Beaucoup de personnes ont été intéressées pour mieux comprendre la réalité du travail social.

C'était bien évidemment trop tard pour changer le résultat des élections, mais la vidéo a au moins eu un impact. J'espère que plus de monde se montrera critique lorsque la droite tiendra à nouveau des discours caricaturaux.

// TU N'AS PAS REÇU DE MESSAGES TROP VIOLENTS D'UNE PARTIE DES VIEWERS ?

Oui, quand-même. Je suppose qu'on en reçoit lorsqu'on s'exprime politiquement, mais je ne m'attendais pas à en recevoir autant. Cependant je ne le prends pas personnellement. Ça arrive surtout quand je parle du MR ou de religion, où je subis beaucoup d'attaques sexistes.

Ça ne me dérange pas de débattre et de recevoir des critiques lorsqu'elles sont constructives. Le plus important, c'est de déconstruire certains discours. Les réseaux sociaux sont à la fois un endroit où circulent énormément de fakenews et à la fois une caisse de résonance pour déconstruire les préjugés. Il faut que les militant-es investissent ce terrain pour contrebalancer les discours haineux.

// AS-TU DES APPRÉHENSIONS SUR LES CONSÉQUENCES QU'AURA LE NOUVEAU GOUVERNEMENT SUR TON TRAVAIL ?

J'ai lu dans la presse que le gouvernement MR/Engagés compte réformer l'accès des places en crèche. Ils ont annoncé que la priorité sera donnée uniquement aux parents qui travaillent pour « ne pas discriminer les enfants ». Mais il s'agit d'une mesure qui discrimine littéralement les familles et les enfants.

Sur le site du MR, ils annoncent vouloir prioriser l'accès aux crèches aux parents qui travaillent et aux personnes qui sont au chômage mais qui prouvent qu'ils sont en recherche d'emploi ou en formation. Mais comment va s'organiser le contrôle ? Comment une mère célibataire pourrait accepter un emploi si elle n'a pas accès à des places en crèche ?

Les crèches sont un premier lieu où les enfants apprennent et se socialisent. Ils veulent priver les enfants de cet espace sous prétexte que leurs parents ne travaillent pas. Finalement, ils privent les enfants de droits fondamentaux comme l'accès à l'éducation.

Plus généralement, la manière de stigmatiser les allocataires sociaux pousse les gens à ne pas recourir à leurs droits. Dans le cadre de mon travail, je suis souvent confrontée à des familles n'osant pas demander les aides qui réglaient une partie de leurs problèmes.

// QU'ATTENDS-TU DU SYNDICAT COMME LUTTES À MENER POUR LES PROCHAINES ANNÉES ?

Je pense qu'il faut lutter pour davantage valoriser les travailleur-euses de mon secteur. Ça doit se faire en améliorant les conditions de travail et la reconnaissance de nos métiers. Une assistante sociale de CPAS m'a expliqué que les contrats proposés aux jeunes sont moins bons qu'avant. C'est pareil dans l'associatif, c'est compliqué d'y entrer. Il y a de moins en moins de subsides structurels et certain-es travailleur-euses n'ont pas la garantie de garder leur emploi d'une année à l'autre.

Beaucoup de jeunes abandonnent l'idée de travailler dans le social parce qu'on nous empêche d'effectuer correctement le travail pour lequel on a été formé-es. Le métier d'assistant social est considéré comme en pénurie, mais on nous propose des temps partiels à durée déterminée. Ça doit radicalement changer.

CONSEIL LECTURE

DE NOS FRÈRES BLESSÉS

ÉCRIT PAR JOSEPH ANDRAS EN 2016

PAR LUCILE DE REILHAN // CHARGÉE DE COMMUNICATION AUX JEUNES FGTB

En 1956, en pleine guerre d'Algérie, Fernand Iveton, militant communiste au sein du Front de Libération Nationale, place une bombe dans l'usine où il travaille. Son geste, mû par son engagement pour l'indépendance, est essentiellement symbolique : il choisit un endroit où personne ne sera blessé. Pourtant, dans un climat d'intensification des révoltes et de multiplication des attentats, l'État français décide de faire de lui un exemple en le condamnant à la guillotine.

Ce roman haletant revient sur l'arrestation de ce militant, des épisodes de torture subis lors de sa détention, et suit de près son procès. Le récit explore également les raisons de son engagement communiste et anticolonialiste, et révèle ainsi l'ampleur du sacrifice, mais également ceux des milliers d'indépendantistes tués par l'État français en raison de leur engagement pour leur liberté et leur dignité.

L'auteur nous plonge aussi dans l'histoire d'amour qui le lie à sa femme, Hélène, qui continuera à soutenir ses engagements révolutionnaires et lui donner la force de rester digne tout au long de son enfermement.

Joseph Andras questionne ainsi à travers son premier roman les angles morts d'un récit national qui n'ose pas toujours se confronter à son passé colonial, et met en lumière les épisodes tragiques d'une période durant laquelle l'État français massacre sans vergogne plusieurs milliers d'Algérien-nes. Le livre propose alors une critique acerbe de l'État français de l'époque, qui, sous le prétexte de la raison d'État, légitime des actes d'une grande violence pour préserver l'ordre colonial. Outre les meurtres de milliers d'Algérien-nes, la condamnation et l'exécution de Fernand Iveton sont dépeintes comme des décisions cruelles, incarnant l'injustice et la répression de l'État.

Joseph Andras souligne les liens entre la lutte de libération nationale et la lutte des classes, en soulignant la solidarité entre les ouvriers algériens et français qui s'opposent à la domination coloniale. Le personnage (réel) de Fernand, nous permet ainsi de penser les luttes décoloniales non comme un combat racial mais bien comme une guerre de classe qui oppose les travailleurs et les modestes gens, « aux voyous qui les rançonnent et les oppriment ». Cit « Il ne s'agit pas, comme voudraient le faire croire les gros possédants de ce pays, d'un combat racial mais d'une lutte d'opprimés sans distinction d'origine contre leurs oppresseurs et leurs valets, sans distinction de race ».

L'auteur nous invite également à considérer les luttes d'indépendances du monde entier, qu'elles proviennent d'Afrique, d'Asie, ou d'Amérique Latine, comme un ensemble cohérent ayant secoué et mis à bat les nations impérialistes tout au long du 20^e siècle. À titre d'exemple, tout au long du roman, plusieurs références aux méthodes vietnamiennes de soulèvement par les armes sont évoquées par les militant-es. C'est ainsi que ce récit poignant amène les lecteur-ices à se décentrer d'une vision pacifiste des luttes pour l'indépendance, qui n'auraient pu avoir lieu sans les méthodes d'actions violentes de quelques-un-es. Les lecteur-ices pourront ainsi faire un rapprochement évident avec les luttes palestiniennes pour l'autodétermination de leur peuple qui sont menées depuis plus de 100 ans.

Pour conclure, nous dirons que cet ouvrage permet de rendre hommage à une figure historique relativement peu connue en France. Cette démarche permet de faire vivre la mémoire de la guerre d'indépendance algérienne, et de toutes les autres guerres d'Indépendances, nous permettant ainsi de mieux comprendre notre présent, et d'inspirer nos luttes actuelles.

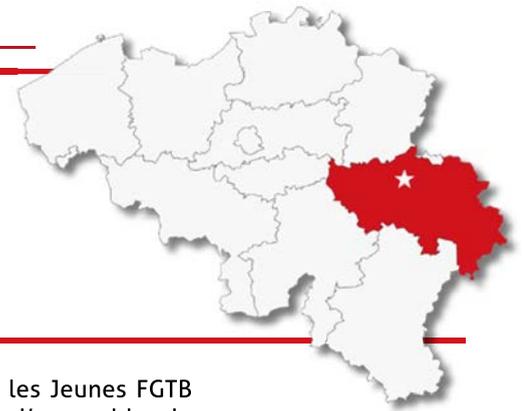


La guerre d'Algérie (1954-1962) est un conflit de décolonisation brutal opposant les indépendantistes algérien-nes au colonialisme français. Soutenue par une gauche solidaire des luttes anti-impérialistes, cette guerre a révélé les atrocités commises par l'État français, y compris la torture, et a marqué une étape cruciale dans la lutte pour l'émancipation des peuples colonisés. Près de 500 000 algérien-nes ont été tués mais la victoire algérienne symbolise la résistance contre l'oppression et l'injustice coloniale.



EN RÉGIONALE : LIÈGE

PAR LISON DESSARD // ANIMATRICE AUX JEUNES FGTB DE LIÈGE



VISITE GUIDÉE DES LUTTES LIÉGEOISES

Le vendredi 11 octobre est organisée à Liège, une Nuit Blanche Contre Listes Noires. Après une première soirée le 07/06 sur l'esplanade du B3, retrouvez une programmation dans toute la ville de Liège.

À l'approche des élections communales et provinciales, l'ASBL La Cible, les lieux culturels et associations liégeoises ainsi que les restaurants et les cafés de la Cité Ardente sensibiliseront la population aux dangers des discours sexistes, homophobes et xénophobes durant une nuit blanche festive et culturelle.

Dans ce cadre, les Jeunes FGTB Liège-Huy-Waremme et l'ASBL Promotion & Culture organisent une visite guidée sur l'histoire des luttes liégeoises. Sidérurgie liégeoise, lutte contre l'impérialisme, histoire de résistances, conquêtes sociales, luttes féministes et écologistes : venez vous plonger dans l'histoire de ces combats passés et actuels.

À la veille des élections, il est primordial de se rappeler que la démocratie se joue dans la rue et que la lutte paie.

La visite est animée par l'historien Julien Dohet et les Jeunes FGTB.

Liège est et restera une ville antifasciste.

DÉBAT ÉLECTORAL

Dans le cadre des élections, les Jeunes FGTB organisent des débats sur l'ensemble du territoire.

Ceux-ci portent sur des thématiques qui traversent une majorité de la jeunesse : l'accessibilité aux études, la rémunération des stages, l'accès à la sécurité sociale, leurs conditions de travail, les logements étudiants, la lutte contre le harcèlement, la lutte contre les discriminations, la mobilité.

Les élections du 13 octobre approchant, les Jeunes FGTB Liège-Huy-Waremme et l'ASBL Promotion & Culture organisent un débat « Elections communales et enjeux jeunes : Que proposent les partis progressistes ? ».

AU PROGRAMME DE LA SOIRÉE

DÈS 19H00	Accueil du public et des intervenant-es
19H30 À 19H45	Introduction du débat, présentation des intervenant-es et de leur famille politique
19H45 À 21H	Débat
21H À 21H30	Questions du public et Conclusions

INFOS PRATIQUES

QUAND	Jeudi 9 octobre De 19h à 21h30 (début du débat à 19h30)
GRATUIT	Inscriptions obligatoires avant le 30 octobre » jeunes.liege@fgtb.be
LIEU	à définir

INFOS PRATIQUES

DURÉE	2 heures
RDV 17H	à la Cité Miroir
17H45	Départ de la Cité miroir – Place Xavier Neujean
GRATUIT	Inscriptions obligatoires avant le 8 octobre » jeunes.liege@fgtb.be

VISITE GUIDÉE

Liège : luttes d'hier et d'aujourd'hui



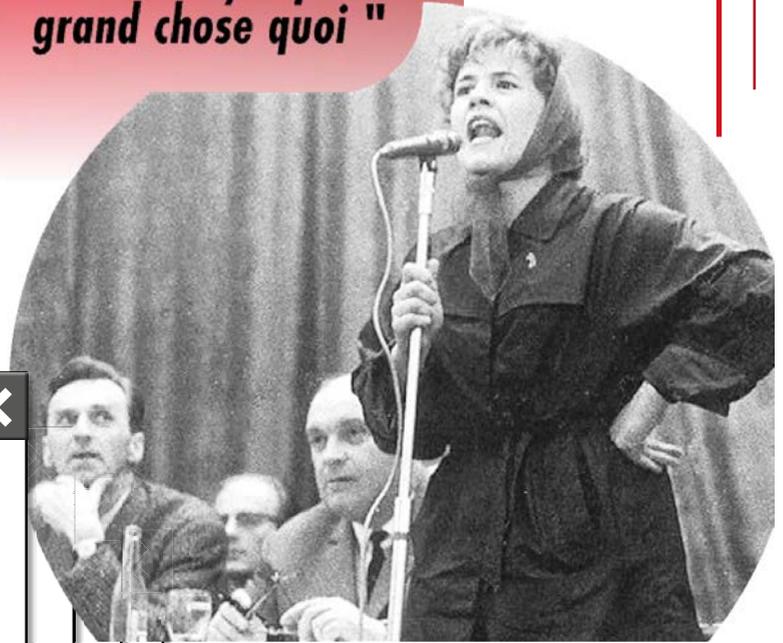
Promotion & Culture



UNE ANALYSE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DES JEUNES FGTB

C'est avec une joie immense que nous avons parcouru les nombreuses mesures annoncées par le gouvernement concernant les droits des femmes et des minorités de genre. Nous tenterons ici d'en faire une analyse approfondie.

" Bah... y a pas grand chose quoi "



ERROR 404

/// Nous ne sommes pas en mesure de fournir une analyse approfondie d'une déclaration qui n'intègre aucune mesure concrète et pertinente concernant ce sujet, notamment les mesures préconisées par les associations de terrain et les syndicats. En effet, il n'est fait mention ni de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, ni de mesures concrètes pour un meilleur accès à des services publics de qualité, ou pour de meilleurs salaires et pensions, contre la pauvreté et l'isolement. Lorsque certaines mesures peuvent être, en théorie, intéressantes, il n'est nulle part fait mention des conditions de mise en œuvre de celles-ci ni des budgets alloués. Nous reviendrons vers vous pour plus d'informations. ///

ERROR 404



CAMARADE !

Camarade ! est un journal d'actualité et de réflexion syndicale par et pour les jeunes syndicalistes, édité par les Jeunes FGTB.

Notre objectif : traiter de l'actualité syndicale d'un point de vue jeune, mais aussi de proposer des réflexions sur le syndicalisme, le capitalisme, l'antifascisme, le sexisme, le racisme, l'écologie et bien d'autres thématiques.

Camarade !, ce n'est pas seulement un journal papier, c'est aussi un WebMédia qui proposera du contenu entre chaque numéro.

Camarade ! est ouvert aux publications extérieures. Envie de participer ? N'hésite pas à soumettre ta contribution (qu'elle soit une analyse politique, un travail artistique ou autre) au Comité de rédaction du journal.

communicationjeunes@jeunes-fgtb.be



Secrétariat général des Jeunes FGTB

Rue Haute, 42 – 1000 Bruxelles
02/506 83 92
jeunes@jeunes-fgtb.be

Bruxelles

Rue de Suède, 45 – 1060 Bruxelles
02/552 03 63
jeunes.Bruxelles@fgtb.be

Brabant Wallon

Rue du Géant, 4 Boîte 2 – 1400 Nivelles
067/21 63 73
brabant-wallon@jeunes-fgtb.be

Centre

Rue H. Aubry, 23 – 7100 Haine-St-Paul
064/23 61 19
centre@jeunes-fgtb.be

Charleroi

Rue du Grand Central, 91 – 6000 Charleroi
071/231 277
Marie.SCHIAVON@fgtb.be

Liège

Place St Paul, 9/11 – 4000 Liège
08/009 00 45
jeunes.liege@fgtb.be

Luxembourg

Rue des Martyrs, 80 – 6700 Arlon
063/24 22 59
fgtb-luxembourg@fgtb.be

Mons-Borinage

Rue Lamir 18-20 – 7000 Mons
065/32 38 83
mons@jeunes-fgtb.be

Namur

Rue St Nicolas, 84 – 5000 Namur
081/64 99 56
namur@jeunes-fgtb.be

Verviers

Pont aux Lions 23, Galerie des Deux Places – 4800 Verviers
087/63 96 54
verviers@jeunes-fgtb.be

Wallonie-Picarde

Rue du Crampon, 12A – 7500 Tournai
069/88 18 04
tournai@jeunes-fgtb.be

Un journal des Jeunes FGTB

 camarade.be  @CamaradeWebMedia

 **JEUNES**
FGTB s'unir
lutter
gagner

Graphisme et mise en page : Nina Schwab

Photo de couverture : Krasnyi Collective

